



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités
de Nouvelle-Aquitaine

**Décision n° 21.21.610.004.1 du 12 octobre 2021
portant modification de l'agrément
objet de la décision n° 14.21.610.720.1 du 17 novembre 2014**

**La préfète de la Charente,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié, relatif au contrôle des instruments de mesure ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2001 modifié, fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure ;

Vu l'arrêté du 26 mai 2004 modifié, relatif aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique, en service ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 avril 2021, donnant délégation de signature à Monsieur Pascal APPRÉDERISSE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine, à l'effet notamment de signer les décisions relevant, dans les domaines de la métrologie, de la compétence de la préfète de la Charente ;

Vu la décision n° 17.21.110.006.1 du 21 mars 2017, attribuant la marque d'identification « R 16 » à la société GFP CONTRÔLE, dont le siège social est situé Parc d'activités Euratlantique – 15, rue de l'Europe – 16730 FLÉAC ;

Vu la décision d'agrément n° 14.21.610.720.1 du 17 novembre 2014, attribuée à la société GFP CONTRÔLE, pour effectuer la vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement non automatique, renouvelée par la décision n° 18.21.610.005.1 du 16 novembre 2018 et modifiée en dernier lieu par la décision n° 21.21.610.003.1 du 12 août 2021 ;

Vu la demande de la société GFP CONTRÔLE, en date du 9 août 2021, complétée les 6 et 11 octobre 2021, relative au déménagement de l'implantation de la société OCCIT-AINE PESAGE à l'adresse sise 16 place Marcadieu à Tarbes (65) ;

Vu l'annexe technique à l'attestation d'accréditation n° 3-1447 – révision 28 de la convention n° 3458, portant notamment accréditation de la société GFP CONTRÔLE pour les vérifications périodiques des instruments de pesage à fonctionnement non automatique, délivrée par le Comité français d'accréditation (COFRAC) et prenant effet à compter du 11 octobre 2021 ;

Sur proposition du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Nouvelle-Aquitaine,

DÉCIDE

Article 1

Le champ, par implantation et classe de précision, de l'agrément, objet de la décision n° 14.21.610.720.1 du 17 novembre 2014 susvisée, renouvelée par la décision n° 18.21.610.005.1 du 16 novembre 2018 et modifiée en dernier lieu par la décision n° 21.21.610.003.1 du 12 août 2021, est défini, *à compter de la notification de la présente décision*, par l'annexe technique à l'attestation d'accréditation n° 3-1447 – révision 28 de la convention n° 3458 susvisée.

Article 2

L'annexe à la décision n° 14.21.610.720.1 du 17 novembre 2014 renouvelée et modifiée est remplacée, *à compter de la notification de la présente décision*, par l'annexe jointe à la présente décision.

Article 3

Les autres dispositions de la décision n° 14.21.610.720.1 du 17 novembre 2014 renouvelée et modifiée demeurent inchangées.

Article 4

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la préfète de la Charente dans le délai de deux mois à compter de sa notification, ainsi que d'un recours hiérarchique dans le même délai de deux mois auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, direction générale des entreprises, service de la compétitivité, de l'innovation et du développement des entreprises, sous-direction de la normalisation, de la réglementation des produits et de la métrologie.

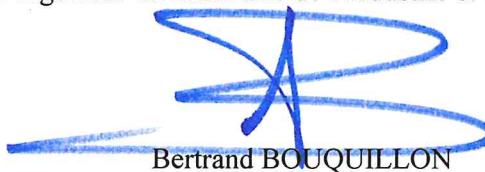
Elle peut également être déférée au tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou dans le délai de deux mois à compter du rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique. La juridiction administrative compétente peut aussi, le cas échéant et sous certaines conditions, être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 5

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à la société GFP CONTRÔLE.

Fait à Poitiers, le 12 octobre 2021,

Pour la préfète de la Charente et par délégation,
pour le directeur régional de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités
de Nouvelle-Aquitaine,
l'ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines,



Bertrand BOUQUILLON

Vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement non automatique : liste des implantations du réseau GFP CONTRÔLE

ADHÉRENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX	OBSERVATIONS
ABILANX	Park Avenue – rue Léon Griffon 56890 SAINT-AVÉ	02 97 63 70 46	02 97 63 74 90	
ACTBI PESAGE	14 impasse du Jas 84510 CAUMONT-SUR-DURANCE	04 90 01 25 00	04 90 01 25 00	
AN MÉTROLOGIE	Zone industrielle des Hauts de France 1 – rue de l'Abbé Popieluszko – cellule n° 4 62970 COURCELLES-LES-LENS	03 21 18 89 19		
ATLANTIQUE PESAGE	12 rue de l'Aéronautique – Zone Industrielle du Chaffault 44340 BOUGUENAIS	02 51 70 88 40	02 51 70 88 41	
AUVERGNE MATÉRIELS PRO	3 rue Gambetta – ZAC des Pradeaux 63360 GERZAT	06 08 98 05 06		
BAILLEHAICHE	44 rue Lecouffe 35400 SAINT-MALO	02 99 81 64 74	02 99 81 27 24	
BAILLEHAICHE	Zone artisanale « La Montgervalaise 1 » 35520 LA MÉZIÈRE	02 99 13 18 51	02 99 13 18 52	
BALANCE PROVENCE	1 bis rue de la Frago 13470 CARNOUX-EN-PROVENCE	06 16 74 05 44		
BASILE SARL	281 avenue du Marché Gare – Boîte aux lettres n° 14 34070 MONTPELLIER	04 67 85 55 11	04 67 85 55 11	
BÉARN PESAGE SERVICES	6 avenue Joseph Marie Jacquard 64140 LONS	05 35 56 56 73		
BPL PESAGE	1 bis rue du Gripail – Zone industrielle du Gripail 35590 SAINT-GILLES	02 99 64 84 27	02 99 64 89 85	
BREUZIN MARDON	17 allée des Alouettes 36110 LEVROUX	06 58 62 62 20		
COMPAGNIE DE PESAGE INDUSTRIEL	Quartier Baudelle 97211 RIVIÈRE-PILOTE (MARTINIQUE)	05 96 62 65 44	05 96 62 67 20	
DAVY BABORIER	24 rue Augustin Thierry 87000 LIMOGES	05 55 05 24 37	05 55 50 04 46	
DISTRICOOK	56 rue Émile Brault – Zone artisanale des Alignés 53000 LAVAL	02 43 69 04 83	02 43 02 95 22	
EQUIPESAGE	Résidence du Lac – appartement 329 – 4 rue Jean Giraudoux 33700 MÉRIGNAC	06 64 74 35 68		
GFP CONTRÔLE	Parc d'activités Euratlantic – 15 rue de l'Europe 16730 FLÉAC	05 45 65 28 05	05 45 65 28 06	
GUYANE MÉTROLOGIE INDUSTRIELLE	7015 route de Dégrad des Cannes 97354 REMIRE-MONTJOLY (GUYANE)	05 94 28 96 25	05 94 28 96 27	
HEPHA PESAGE	20 avenue Vignancour 64000 PAU	05 59 32 88 81		
HEPHA PESAGE	30 place du Foirail 65000 TARBES	05 62 32 57 32	05 62 32 51 79	

ADHÉRENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX	OBSERVATIONS
HOSTEIN TOUT POUR LE PESAGE	Parc d'activités de Lahonce – 151 rue Bergé 64990 LAHONCE	09 75 47 96 46	05 59 55 80 72	
JC ÉLECTRONIQUE	483 boulevard des Habissois Souverains 97119 VIEUX-HABITANTS (GUADELOUPE)	05 90 98 51 98		
LEAD'UP	2 rue René Barrier – Parc d'activités de la route d'Orléans 28200 CHÂTEAUDUN	06 23 67 22 01		
MAP	Zone d'emploi « Ma Campagne » 16000 ANGOULÊME	05 45 61 05 87	05 45 61 62 80	
MÉTROLOGIE PESAGE SERVICES	72 rue Abbé Herval 76600 LE HAVRE	09 66 89 33 84	02 35 48 03 98	
OCCIT-AINE PESAGE	16 place Marcadieu 65000 TARBES	06 81 03 37 35		Déménagement de l'implantation
OUEST PESAGE SERVICE	28 rue du Chêne Vert 22190 PLÉRIN	06 28 83 21 62		
OUEST-MÉTROLOGIE	1 rue Lechat 27220 SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE	02 27 34 32 40		
PESAGE ET SYSTÈME DU MIDI	17 rue Joseph Cugnot – Zone industrielle de Joffrey 31600 MURET	05 61 56 12 43	05 61 56 93 31	
PESAGE INDUSTRIEL DU SUD-OUEST (PISO – BARRAIL SERVICES)	115 chemin de Bel Air – Zone industrielle de La Rivière 33850 LÉOGNAN	05 56 64 79 08	05 56 64 53 83	
PESAGE MARION RHÔNE-ALPES (PMRA)	69 route de Cleyriat 01270 SALAVRE	06 72 08 16 40		
PESAGE NOUVELLE AQUITAINE	Zone industrielle du Fief de l'Étang – 3 rue des Beaux Vallons 17540 SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS	05 46 41 31 37	05 46 41 31 37	
PMC - MILLIOT	M.I.N G et 6 G – Case 12 59160 LOMME	03 20 57 05 10	03 20 08 78 12	
PMC - MILLIOT	Bâtiment 9 – Allée des Épinettes – Zone industrielle nord 77200 TORCY	01 60 05 90 35	01 60 06 30 73	
PRÉCISA FRANCE SA	Technoparc – 15 rue Charles Édouard Jeanneret 78306 POISSY CÉDEX	01 39 11 55 75	01 39 11 40 75	
QUARTIVAC	Zone Industrielle Ardant du Picq 54260 LONGUYON	03 82 26 52 88	03 82 39 36 49	
SARL CHARBONNEL (BFCP)	Z.I. – 1760 rue de la Lième 39570 PERRIGNY	03 84 47 06 08	03 84 43 17 95	
STE EXPLOITATION ETS COMBEAU	148 avenue Michel Grandou 24750 TRÉLISSAC	05 53 53 46 94	05 53 35 92 82	
VALENTINOISE DE PESAGE	4-6 rue Ferdinand de Lesseps 26000 VALENCE	04 75 86 19 40	04 75 86 19 41	